



CAMILLE VERNET
Collège • Lycée • Cpge



DOSSIER D'INSCRIPTION Section Sportive Scolaire BASKET BALL COLLEGE et LYCEE CAMILLE VERNET Année Scolaire 2019-2020

Vous devez rapporter ou envoyer ce dossier au secrétariat de la cité scolaire au plus tard le vendredi 12 avril 2019 à 18h

La cité scolaire Camille Vernet accueille à la rentrée scolaire 2019-2020 une Section Sportive Scolaire Basket-ball SSSB de la 6^{ème} à la classe de 1^{ère} (classe de Terminale à la rentrée 2020). La SSSB est ouverte à tous les élèves motivés par le basket. Les candidatures des élèves résidant sur l'agglomération Valentinoise (Valence, Bourg lès Valence et couronne) sont prioritaires. En classe de 2^{nde}, l'appartenance à la SSSB est incompatible avec les options artistiques et la section binationale Bachibac. En classe de 1^{ère}, l'appartenance à la SSSB est incompatible avec les spécialités et options artistiques, et la section binationale Bachibac.

Le mercredi 15 mai 2019

Sélection, détection, au gymnase Camille Vernet, 160, rue Faventines, 26000 VALENCE

- 13H30-15H30 pour les élèves entrant, à la rentrée 2019, en 2^{nde} et 1^{ère}
- 16H00-18H00 pour les élèves entrant, à la rentrée 2019, en 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}

Les dossiers scolaires des candidats invités le mercredi 15 mai pour les tests de sélection sont étudiés préalablement par la commission d'admission présidée par le chef d'établissement. Seuls sont convoqués les élèves dont le dossier est retenu.

La commission est composée :

- Représentants du monde sportif : 1 cadre dirigeant, 1 entraîneur SSSB
- Représentants du monde scolaire (collège ou lycée) : 1 référent direction, le professeur référent SSSB, 1 autre professeur

Le sérieux manifesté, la volonté de progresser, le désir de réussir, sont les qualités principalement recherchées. La qualité des résultats et du comportement scolaire sont également des critères de sélection et sont prioritaires sur l'aspect sportif.

Constitution du dossier :

- Certificat médical de non contre-indication au basket-ball en compétition ou une photocopie de la licence FFBB en cours de validité.
- Fiche de renseignement scolaire et sportif (ci-jointe)
- Règlement de la Section Sportive Scolaire signé (ci-jointe)
- Photocopies des bulletins et/ou le relevé des compétences des trimestres 1 et 2.

Contacts

M. KOPF, professeur EPS, responsable de la section sportive Collège, Dorian.Kopf@ac-grenoble.fr

M. CHAPOUGNOT, professeur EPS, responsable de la section sportive Lycée, Manuel.Chapougnot@ac-grenoble.fr

M. DUBOULET, coordinateur sportif du VBB et de la section sportive, jonathan.duboulet@yahoo.fr

M. ARCHINARD, coordinateur sportif de CTC drome centre et de la section sportive, fredarchis@gmail.com

DOSSIER D'INSCRIPTION Section Sportive Scolaire BASKET BALL
COLLEGE et LYCEE CAMILLE VERNET
Année Scolaire 2019-2020
Cité scolaire Camille Vernet, 160, rue Faventines, 26000 VALENCE

Vous devez rapporter ou envoyer ce dossier au secrétariat de la cité scolaire **au plus tard le vendredi 12 avril 2019 à 18h**

FICHE DE RENSEIGNEMENT SCOLAIRE ET SPORTIF

COORDONNEES DE L'ELEVE :

NOM : Prénom :

Date de naissance :/...../.....

Adresse :

CP : VILLE :

TEL DOMICILE : __/__/__/__/__

TEL Portable Père : __/__/__/__/__ Mail :@.....

TEL Portable Mère : __/__/__/__/__ Mail :@.....

ETABLISSEMENT FREQUENTE EN 2018-2019 :

Classe : 6^{ème} 5^{ème} 4^{ème} 3^{ème} 2^{nde} GT

SCOLARITE ENVISAGEE en 2019-2020:

Classe : 6^{ème} 5^{ème} 4^{ème} 3^{ème} 2^{nde} GT 1^{ère} G

DOMAINE SPORTIF :

Club : Niveau :

Sélection départementale ou régionale :

Entraîneur référent..... Coordonnées référent :

Nombre d'années de pratique :

Avis et signature de l'entraîneur.....

.....

.....

Avis et signature : professeur EPS (hors CM2)

Avis et signature : professeur principal ou professeur des écoles

Date et signatures du représentant légal et de l'élève :

DOSSIER D'INSCRIPTION Section Sportive Scolaire BASKET BALL
COLLEGE et LYCEE CAMILLE VERNET
Année Scolaire 2019-2020
Cité scolaire Camille Vernet, 160, rue Faventines, 26000 VALENCE

RÈGLEMENT DE LA SECTION SPORTIVE SCOLAIRE BASKET

EXIGENCES SPORTIVES

- ⊖ Suivi des cours d'éducation Physique et Sportive
- Suivi des entraînements de Basket Ball, sur le temps scolaire, encadré par un éducateur sportif.
- Inscription et investissement dans l'Association Sportive (collège : 26€ / lycée : 22€) participation aux compétitions UNSS
- Engagement physique dans toutes les séances. Avoir sa tenue de sport : short ou survêtement, maillot, basket, gourde...
- Respect des installations et du matériel lors des entraînements et des compétitions
- Le fair-play : respecter les partenaires, les adversaires et l'arbitre.

EXIGENCES SCOLAIRES

- Le respect du règlement intérieur de la cité scolaire dans tous les cours (assiduité, ponctualité, comportement, travail, respect des autres).
- Un travail régulier et de qualité, afin d'obtenir les meilleurs résultats possibles.

Le non respect de ces exigences entraînera une exclusion temporaire ou définitive de la Section Sportive Scolaire

Le maintien dans la section est réétudié après chaque conseil de classe, selon le comportement et les résultats scolaires et sportifs de l'élève.

Date et signatures du représentant légal et de l'élève :